

Avant-propos

Le Président de la République a érigé l'égalité entre les femmes et les hommes en grande cause nationale de ses deux quinquennats.

Lors du Comité interministériel du 8 mars 2018, quatre grandes priorités ont été dévoilées pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes :

- transmettre et diffuser la culture de l'égalité ;
- agir pour l'égalité professionnelle tout au long de la vie ;
- faire vivre l'égalité au quotidien en garantissant l'accès aux droits ;
- un service public exemplaire en France et à l'international.

Cinq ans plus tard, le plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027, publié le 8 mars 2023 et décliné en quatre axes et plus de 100 mesures, s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis 2018 :

- lutte contre les violences faites aux femmes ;
- santé des femmes ;
- égalité professionnelle et économique ;
- culture de l'égalité.

La production et la diffusion systématisées de statistiques sexuées et d'études, véritables outils de politique intégrée, sont essentielles pour comprendre la situation différenciée des femmes et des hommes, pour apprécier l'impact de l'action publique et de l'ensemble des actions développées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, et pour guider les priorités pour progresser encore.

Résultat d'un partenariat entre l'Insee et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, un Insee Dossier « Égalité femmes-hommes : chiffres clés de la région et des départements » a été produit en Île-de-France, à l'instar des autres régions françaises.

Ce dossier propose un panorama complet sur cinq thématiques : démographie, enseignement-éducation, conditions de vie, travail-emploi, salaires. Il permet de comparer la situation francilienne à celle observée au niveau national, et offre des focus dans chaque département, permettant à chacun de bénéficier de son propre diagnostic.

Mobilisable par les services déconcentrés de l'État, cette publication relative à l'Île-de-France pourra utilement éclairer leur action, mais aussi plus largement la réflexion des collectivités locales, des entreprises, des associations et du grand public.

Annaïck Morvan

Directrice régionale aux droits
des femmes et à l'égalité en Île-de-France

Isabelle Kabla-Langlois

Directrice régionale
de l'Insee Île-de-France